



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

meurtre d'un responsable de la municipalité de Rodez

Question au Gouvernement n° 1202

Texte de la question

MEURTRE D'UN RESPONSABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE RODEZ

**M. le président.** La parole est à M. Stéphane Mazars, pour le groupe La République en marche.

**M. Stéphane Mazars.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, et j'y associe mes collègues aveyronnais Anne Blanc et Arnaud Viala.

Jeudi dernier, à dix heures quinze, à Rodez, M. Pascal Filoé, quarante-cinq ans, directeur général adjoint de la ville, a été assassiné. Depuis, la ville de Rodez, ses habitants, son équipe municipale et ses agents sont dans un état de choc.

État de choc, car les faits se sont déroulés dans un département connu pour être l'un des plus sûrs de France, en plein jour, au cœur de la cité, devant la mairie, au vu des commerçants, passants et collègues de travail de M. Filoé.

État de choc, car ces faits ont été d'une extrême violence : neuf coups de couteau, les premiers portés par surprise, dans le dos, par un homme qui, vraisemblablement, guettait sa victime.

État de choc, car M. Filoé est mort pour un motif futile et dans le cadre de ses fonctions de responsable de la police municipale.

État de choc, car M. Filoé était un fonctionnaire exemplaire, dévoué et qui, même dans la gestion du dossier de cet homme menaçant, avait une nouvelle fois fait preuve de médiation et de professionnalisme.

État de choc enfin, car M. Filoé était un homme d'une extrême gentillesse, aimé de son épouse et de leurs trois enfants, apprécié de ses collègues de travail, des services de l'État et des élus de la ville de Rodez, dont j'ai fait partie.

Depuis jeudi, la ville reçoit de nombreuses marques de soutien de la part de communes et autres collectivités dont les agents ont été, eux aussi, particulièrement choqués. C'est aussi au plus haut niveau de l'État que ce soutien a été apporté. Vous-même, monsieur le président de l'Assemblée nationale, à l'occasion de votre déplacement en Aveyron ce samedi, vous avez rencontré la veuve et ses enfants, après avoir déposé des fleurs sur le lieu du drame.

Au-delà de ces marques d'affection et de solidarité indispensables, je vous interroge, monsieur le Premier ministre, sur l'attention que votre Gouvernement porte aux personnels des administrations et des collectivités, qui deviennent trop souvent le réceptacle d'incivilités, de frustrations et de violences, parfois les plus extrêmes,

alors même que ces agents sont les garants indispensables du bon fonctionnement de notre République.  
(*Applaudissements sur tous les bancs.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

**M. Benjamin Griveaux**, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur le député, vous le rappeliez, le drame s'est joué ce 27 septembre à Rodez : le directeur général adjoint des services de la ville de Rodez, M. Pascal Filoé, était lâchement assassiné sur la voie publique par un individu qui lui a porté, vous l'avez rappelé dans votre intervention, plusieurs coups de couteau. Grièvement blessé, il était transporté à l'hôpital où il a succombé à ses blessures.

Cette attaque aura, à l'évidence, choqué chacune et chacun d'entre nous, et le ministre d'État, ministre de l'intérieur a immédiatement condamné cet acte ignoble. En son nom, je renouvelle notre soutien, celui, bien évidemment, du Gouvernement, mais, j'en suis certain, celui de tous ceux qui siègent sur ces bancs, à la famille, sa femme et ses enfants, à ses proches, ainsi qu'au personnel de la commune de Rodez et à son maire, M. Christian Teyssède.

L'auteur des événements, défavorablement connu des services de police, a été rapidement interpellé, placé en garde à vue, puis mis en examen pour assassinat et placé en détention provisoire. Une instruction a été ouverte, et l'enquête judiciaire se poursuit. D'ores et déjà, il est établi que le mobile du crime, que vous avez rappelé dans votre question, était la vengeance.

Pascal Filoé est mort pour avoir accompli son devoir et pour avoir fait appliquer la loi. Cette tragédie rappelle malheureusement que les représentants de l'autorité sont quotidiennement victimes d'attaques. Si Pascal Filoé n'était pas policier municipal, il en avait, en tant que directeur général adjoint en charge de la police municipale, tous les atouts pour son assassin. Les exactions perpétrées à l'encontre de ces femmes et de ces hommes dépositaires de l'autorité publique sont inadmissibles dans un État de droit. Il nous faut rappeler sans cesse la qualité de leur travail et de leur dévouement, mais aussi le fait qu'ils sont les gardiens de notre sécurité, donc de nos libertés, et qu'ils agissent avec courage, parfois au péril de leur vie. Le ministre d'État, ministre de l'intérieur...

**M. Éric Straumann.** Qui ça ?

**M. Benjamin Griveaux**, *secrétaire d'État.* ...se rendra à Rodez ce jeudi 4 octobre pour assister aux obsèques de Pascal Filoé, pour lui rendre hommage et pour témoigner de notre soutien à sa famille et à l'ensemble des personnes qui veillent quotidiennement à la sécurité de nos concitoyens. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Mazars](#)

**Circonscription :** Aveyron (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1202

**Rubrique :** Ordre public

**Ministère interrogé :** Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire :** Porte-parole du Gouvernement

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [3 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 octobre 2018](#)